# TD Droit 1

Vrai/faux :

1. Devant le tribunal, les preuves écrites sont inférieures à la coutume : **FAUX**

*Coutume : Règle symbolique et historique qui n’a jamais était écrite*

1. Le domaine des lois est limité : **VRAI**
2. Pour qu’un texte de loi fasse effet, il faut qu’un décret d’application soit pris : **VRAI**
3. Les droits patrimoniaux ne sont pas cessibles : **FAUX**

*Les droits patrimoniaux ont une valeur pécuniaire et entrent dans le patrimoine de la personne. Ils sont cessibles, transmissibles, saisissables, prescriptibles. Ils sont composés de trois catégories : Réels, personnels et intellectuels;*

*“C’est tout ce qui est valuable par de l’argent, les droits patrimoniaux”*

1. Le droit de vote fait partie des droits extra patrimoniaux au même titre que l’atteinte à l’honneur : **VRAI**

*On peut priver le droit de vote, l’atteinte à l’honneur non.*

*Au sein des droits extra patrimoniaux, on peut en priver certains, par exemple on peut priver la fonction de père à quelqu’un (avec des preuves etc);*

1. Le procureur est aussi appelé le parquet lors d’un procès : **FAUX**

*Il est directement sous la hiérarchie du Garde des Sceaux (qui est le ministre de la justice) C’est celui dans le procès qui va annoncer la peine par rapport à l’affaire jugée.*

1. La présomption d’innocence : toute personne est innocente tant qu’elle n’est pas déclarée coupable : **VRAI**
2. Le tribunal de commerce est un tribunal paritaire : **VRAI**

*égalité de représentation entre les 2 partis*

1. La cour de cassation est un 3ème degré de prise de décision : **FAUX**

*Il n’y a pas de troisième degré, c’est un degré suprême.*

*Premier degré : rend des jugements*

*deuxième degré : rend des arrêtés*

1. Les décisions d’un tribunal sont appelées jugement et celles d’une cour d’appel, arrêt : **VRAI**

2.Mr Toumuch.